

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

COMPTE RENDU D'ACTIVITES - SAISON 2025/2026

Organisation et vie de la commission

La saison écoulée a été marquée par des réorganisations internes majeures au sein de notre instance :

- Ajustements en cours de saison : La Commission a dû faire preuve d'une grande adaptabilité pour répondre à la volonté de retrait de son président et organiser son remplacement en cours d'exercice.
- Remerciements :
La Commission adresse ses plus sincères remerciements à Jean-Michel Hénon pour ses nombreuses heures de travail et son investissement dans la gestion des compétitions durant sa présidence.
Une mention toute particulière est attribuée à Dominique Hary, président également de cette commission pendant de nombreuses années, qui a décidé de se mettre en retrait pour raisons de santé. Son engagement long et exemplaire a marqué la vie du District.
Un grand merci également à la directrice administrative, Corinne Dufour, pour son appui précieux et son accompagnement au cours de ces mois de réadaptation.

Bilan de la gestion des compétitions

Au cours de la saison écoulée, au moyen de plus d'une dizaine de PV, la Commission a assuré le suivi global et le bon déroulement des épreuves du District Côte d'Opale :

- Suivi et accompagnement : Assurer l'information et le suivi régulier des clubs en situation d'infraction par rapport aux règlements en vigueur.
- Clôture des championnats : Établissement des classements finaux des compétitions après la clôture de l'ensemble des procédures traitées par les instances disciplinaires.
- Préparation de la saison 2026/2027 : Anticipation et préparation active de la nouvelle saison grâce au travail et à la mobilisation des bénévoles du Pôle.

Messages aux clubs pour la saison 2026/2027

Évolution de la structure

Pour la saison prochaine, la Commission évolue et devient un Pôle, ayant sous sa responsabilité l'ensemble des sous-activités :

- Jeunes
- Seniors
- Coupes
- Astreinte
- Féminines
- Foot diversifié

Bilan des attentes et des besoins du Pôle Compétitions :

- Respect des échéances : Il est primordial que chaque club prenne conscience du sérieux et de l'importance du respect des dates d'engagement ou de retrait. Tout retard ou modification tardive impacte directement la vie et l'organisation des autres clubs.

- Application des règlements : Le Pôle s'efforce d'être le plus fluide et arrangeant possible pour favoriser l'intérêt des clubs, mais il se trouve également contraint de faire appliquer scrupuleusement les règlements garantissant l'équité des compétitions.
- Dialogue constructif : Le Pôle reste pleinement ouvert à toute proposition susceptible de faire gagner en compétitivité et en attractivité les championnats du District Côte d'Opale.

Le Président,
William VIMEUX